

Comment l'Allemagne a traité le clergé belge.

Il était juste que dans le martyre d'une nation catholique, le clergé obtint la première place. C'est là le seul privilège qui lui reste et que ne lui ont jamais contesté ses ennemis. C'est sur lui que se sont particulièrement acharnés les bourreaux. Ne pouvant ni pendre ni fusiller tous les prêtres, on les a atteints par la calomnie. A entendre les Prussiens, c'est le clergé catholique qui n'a cessé d'exciter les civils à tirer sur eux; ce sont ses lâches suggestions qui ont fait tout le mal, et c'est lui qui est responsable de tous les malheurs déchaînés sur la patrie belge par ses criminelles menées. Tel est le thème développé avec ensemble par la presse complice des tortionnaires et dont l'empereur Guillaume n'a pas craint de se faire l'écho (1).

(1) KURT VON STRANTZ, p. 70.

C'est une vile et lâche calomnie. Avant d'en faire justice, il me convient de citer quelques-uns de ceux qui, à l'exemple de leur empereur, s'en sont faits les propagateurs responsables.

Voici d'abord un médecin d'état-major du nom de Witke. Ce personnage, dont j'aurai encore à m'occuper par la suite, déclare avoir essuyé des coups de feu partis de l'église d'une localité qu'il ne nomme pas : on pénètre dans l'église et on y trouve une mitrailleuse desservie par le curé et par quelques habitants, qui avaient tous le brasard de la Croix-Rouge, et qui furent naturellement fusillés. Cela est déjà fort beau, mais cela ne suffit pas à notre homme : « Le fanatisme des Belges est affreux; sous la conduite du clergé ils ne cessent de faire abus de la Croix Rouge (1). »

Un Monsieur Stauffer raconte à la jeunesse, les épisodes de la guerre de 1914, et notamment la bataille des barricades à Louvain.

« Au sommet de la barricade, un ecclésiastique. Il s'est passé un sac à la ceinture et il y puise à deux mains les munitions qu'il distribue... A Beaulieu (?); c'est également le curé qui a excité

(1) Der Fanatismus der Belgier ist grauenhaft; das feige Schiessen aus dem Hinderhalt, der Missbrauch des roten Kreuzen unter Führung der Pfarrer etwas ungläubliches.

la population contre nous. Et il en est de même dans tout le pays. Les gens abandonnés à eux-mêmes seraient raisonnables, mais ce sont ces messieurs noirs qui attisent le feu (1). »

« C'est le crime du clergé ! » hurlait l'officier qui, après l'incendie de Louvain, poussait devant lui la foule des prêtres et des civils et les faisait assister au martyre du Père Dupierreux, fusillé à Tervueren sous les yeux de son frère jumeau. *Wo ist der Priester ?* criait cet autre qui pénétrait dans une tranquille maison de Lebbeke où dormait le narrateur. Je cite ici deux témoins oculaires absolument dignes de foi, qui m'ont fait à moi-même le récit de leurs aventures, mais mille autres Belges déposeront des témoignages plus accablants encore pour les fanatiques colporteurs de calomnies anticléricales. Ces mensonges ont indigné jusqu'à la presse allemande elle-même, et à plusieurs reprises la *Kölnische Volkszeitung* a protesté contre ces scandaleuses calomnies (2).

(1) Das ist im ganzen Lande so. Die Leute an sich würden ganz vernünftig sein, aber die schwarzen Herren sind es, die das Feuer schüren. (K. F. STAUFFER, *Der Fahnenträger in Verdun. Eine Geschichte aus der Kriegszeit des Jahres 1914, der reiferen Jugend erzählt*, p. 177, reproduit par le *Niederrheinische Tagblatt*, 4 janvier 1915).

(2) *Kölnische Volkszeitung*, 4 septembre et 3 octobre 1914

Cette légende mensongère, fabriquée dans les officines protestantes d'outre-Rhin, les Prussiens l'ont apportée en Belgique toute faite, en même temps qu'ils y amenaient leurs pompes à incendier. Ils en avaient trop besoin pour détourner de leur criminelle entreprise l'attention du monde civilisé, et ils s'en sont servis comme d'un dérivatif qu'ils ont cru efficace. Aussi l'ont-ils débitée dès le premier jour avec un ensemble significatif et ils n'ont cessé de la redire, malgré son caractère d'énorme invraisemblance.

Je veux admettre qu'à l'origine de cette légende, la part du préjugé était plus grande que celle de la mauvaise foi. Elle a été construite sur la base d'un syllogisme qui pourrait se formuler comme suit : la Belgique est une nation catholique, donc le clergé y a tout à dire, et si des civils ont tiré sur les troupes allemandes, c'est donc à l'instigation des prêtres. Raisonnement fallacieux dont la mineure est une conjecture et dont la conclusion est une contre-vérité. Il n'est pas vrai que le clergé ait tout à dire en Belgique; une bonne partie de la nation, spécialement dans les villes, combat son influence au point de revendiquer le nom d'antieléricale (1). Mais à quoi bon des

(1) Cela est vrai en particulier de Louvain, qui a une administration communale antieléricale.

raisonnements lorsque les faits sont là, dont la clarté aveuglante donne un démenti à la légende. Et c'est cependant sur la foi de cette légende que le clergé belge a été traqué, menacé, insulté, bafoué, emprisonné, et que plusieurs de ses membres ont péri fusillés ou pendus ! (1).

La vérité est, cette fois encore, aux antipodes des affirmations prussiennes. Le clergé belge, dès le premier jour de la guerre, et avant même qu'elle fût portée sur notre sol, n'a cessé d'adresser aux fidèles des conseils dictés par le pur esprit de l'Évangile. Je voudrais pouvoir citer toute entière la noble lettre pastorale que S. E. le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, adressait aux fidèles le jour même où la Belgique devait recevoir le fatal *ultimatum*; c'est celle d'un père s'attendrissant sur les enfants appelés par le devoir, et aussi sur les mères qui voient partir leur fils. Il glorifie le courage de ceux-là, il s'associe à la douleur de celles-ci, il décide des prières pour les uns et pour les autres : puis, jetant son regard par delà les frontières de l'étroite patrie, et se souvenant qu'il est un des chefs de l'Église universelle, il ajoute :

« Elargissez votre charité, nos très chers frères,

(1) Voyez pp. 200, 201, 202.

priez pour tous ces braves, à *quelque nation qu'ils appartiennent*, qui exposent leur vie, l'immolant ou l'ont immolée déjà au service de la Patrie (1). »

Le 11 août, il s'adresse de nouveau à son clergé. Il se réjouit de leur zèle, il leur trace à grandes lignes leur mission de dévouement pendant les jours d'épreuve de la patrie, tant aux aumôniers qu'aux prêtres retenus par le devoir pastoral dans leurs paroisses. Ceux-ci, dit-il « ont aussi une mission patriotique à remplir. Qu'ils se dévouent aux troupes cantonnées dans leurs paroisses, qu'ils maintiennent le sang-froid de nos populations, les encouragent à terminer les récoltes, consolent les familles inquiètes ou éplorées, éclairent la piété des fidèles, *contiennent certaines ardeurs inconsidérées à l'égard de ceux que nous avons la douleur de devoir appeler nos ennemis.* » Et la lettre continue ainsi, sans une parole amère pour l'envahisseur, rien que des expressions de mansuétude et de charité.

Et cette admirable lettre du 14 août, toute vibrante d'enthousiasme patriotique et d'indéfectible espérance, qui a fait passer un frisson sacré à travers la nation entière, elle aussi ne parle que de dévouement, de sacrifice, d'union des âmes

(1) *XX^e Siècle*, 4 août 1914.

dans l'amour de la patrie, de confiance dans le triomphe du droit et dans la protection de Dieu. On la relira plus tard, on l'apprendra par cœur dans les écoles, et les détracteurs du clergé belge sauront comment le chef de ce clergé a parlé à l'heure où son peuple succombait sous l'iniquité triomphante. L'histoire dira que jamais langage plus noble et plus élevé n'a été tenu à une nation éprouvée.

Et ce langage du Cardinal Mercier, c'est celui de tous ses frères dans l'épiscopat. A l'heure où peut-être de toutes les bouches belges sortaient des cris d'indignation, le clergé a su s'élever jusqu'à cette hauteur morale sublime où la charité ne voit dans l'ennemi qu'un frère, et l'on entend le vénérable évêque de Gand s'écrier : « Combien notre cœur se réjouit de voir le zèle, la libéralité, la générosité avec lesquels de tous côtés, dans notre ville épiscopale et dans la plupart de nos provinces, on prépare des locaux pour y secourir les soldats blessés, tant les étrangers que les Belges (1) »

Et qu'on ne vienne pas dire que dans ces manifestations solennelles de l'épiscopat belge il n'y a autre chose que des paroles sans efficacité. Le clergé belge écoute la voix de ses évêques

(1) *Volksstem*, 23-24 août 1914.

(il n'y en a pas de plus discipliné) ; il a fait retentir cette voix dans tous les villages, il s'y est conformé en esprit et en vérité. Je défie ses calomnieux prussiens de trouver un seul curé belge à qui ils puissent reprocher d'avoir excité leurs fidèles au lieu de les calmer, et je pense que j'attendrai longtemps avant que ce défi soit relevé. Pour ne parler que de mon expérience personnelle, dans la paroisse que j'habite, pendant trois dimanches consécutifs, j'ai entendu du haut de la chaire tomber les mêmes paroles de paix et de mansuétude, les mêmes recommandations d'accueillir l'ennemi avec politesse, de ne pas lui refuser ce qu'il demande, de se garder vis-à-vis de lui de toute attitude hostile ou froideuse. C'était le doyen d'Assche qui parlait ainsi aux fidèles, mais il tenait le même langage aux prêtres de sa circonscription, et tous se sont conformés scrupuleusement à ses intentions.

Aussi, dans sa lettre pastorale de Noël 1914, le cardinal Mercier a-t-il rendu à son clergé le solennel témoignage que voici :

« Vous avez beaucoup souffert. Vous avez été durement calomniés. Soyez patients. L'histoire vous vengera. Dès aujourd'hui, j'y apporte mon témoignage. Partout où je l'ai pu, j'ai interrogé les populations, le clergé, notamment un nombre

déjà considérable de prêtres qui avaient été déportés dans les prisons d'Allemagne et qu'un sentiment humanitaire, auquel je me plais à rendre hommage, a remis en liberté. Or, j'affirme sur l'honneur et je suis prêt à déclarer sous la foi du serment, que je n'ai pas jusqu'à présent rencontré un seul ecclésiastique, séculier ou régulier, qui ait excité la population civile à se servir d'armes contre l'ennemi. Tous, au contraire, ont obéi fidèlement aux instructions épiscopales qu'ils avaient reçues dès les premiers jours d'août, et qui leur prescrivaient d'user de leur influence morale auprès de nos populations pour les porter au calme et au respect des règlements militaires.

« Persévérez dans ce ministère de paix, qui est pour vous la forme la plus saine du patriotisme (1). »

Prêtres et religieux fusillés (2).

1. — Diocèse de Malines.

L'abbé Lombaerts, curé de Beven-Loo;

L'abbé Goris, curé d'Autgaerden;

(1) *Lettre pastorale de Noël*, 1914, p. 18.

(2) Liste publiée par le cardinal archevêque de Malines dans sa lettre pastorale de Noël 1914, p. 65.

L'abbé De Clerck, curé de Bueken;
 L'abbé Dergent, curé de Gelrode;
 L'abbé Wouters, curé de Pont-Brûlé;
 L'abbé Van Blaedel, curé de Herent (71 ans);
 Le P. Dupierreux, de la Compagnie de Jésus;
 Le Fr. Sébastien Allard, de la Congrégation des
 Joséphites;

Le Fr. Candide, de la Congrégation des Frères
 de la Miséricorde;

Le P. Maximin, capucin;

Le P. Vincent, conventuel (de nationalité hol-
 landaise);

L'abbé Carette, professeur au collège épis-
 copal de Louvain.

2. — Diocèse de Liège.

L'abbé Labeye, curé de Bligny-Trembleur;

L'abbé Thielen, curé de Haccourt;

L'abbé Janssen, curé d'Heure-le-Romain;

L'abbé Chabot, curé de Forêt;

L'abbé Dossigne, curé de Hockai;

L'abbé Ransonnet, vicaire d'Olne.

3. — Diocèse de Tournai.

L'abbé Druet, curé d'Acoz;

L'abbé Pollard, curé de Roselies.

4. — Diocèse de Namur.

L'abbé Schloegel, curé d'Hastière;

L'abbé Gilles, curé doyen de Couvin;

L'abbé Piéret, vicaire à Etalle (pendu);

L'abbé Alexandre, curé de Mussy-la-Ville;

L'abbé Poskin, curé de Surice;

L'abbé Hotlet, curé des Alloux;

L'abbé Georges, curé de Tintigny;

L'abbé Glouden, curé de Latour;

L'abbé Zender, curé retraité à Latour;

L'abbé Bilande, aumônier des sourds-muets à
 Bouge;

Le R. P. Gillet, bénédictin de Maredsous;

Le R. P. Nicolas, prémontré de Leffe;

Le curé d'Anthée;

Le curé d'Onhaye;

L'abbé Gaspard;

Le Fr. Célestin Boné, prémontré, 74 ans;

Le Fr. Jean Antoine Bovy, prémontré, 60 ans;

Un Frère de la Congrégation des Oblats;

L'abbé Docq.

Aucun outrage, aucun mauvais traitement n'a
 été épargné aux membres du clergé. Il faut lire
 dans les rapports le supplice du curé de Buecken,
 blessé, mené par des soldats qui lui avaient fait
 un cortège dérisoire, trois fois relâché et repris

du 21 août au 26 août, et, après plusieurs jours de supplice qui ont fait de lui la parfaite image de Jésus supplicié au Calvaire, fusillé le 27 août (1). C'était un vieillard maladif, le plus doux des hommes; on lui avait donné pour coadjuteur un conventuel de Louvain, le Père Vincent, de nationalité hollandaise, qui partagea son sort. Le supplice du curé de Hérent n'est pas moins révoltant, dans la relation que nous en a faite son vicaire, M. l'abbé Kuypens.

Il reste maintenant établi, par le témoignage des faits, par celui du cardinal Mercier, par l'enquête des prêtres allemands et par les déclarations des autorités allemandes elles-mêmes, que les accusations lancées contre le clergé belge sont

(1) TROTHA, pp. 196-197, raconte ainsi la mort du curé de Buecken. « Dans une tranchée aux environs de ce village, les Allemands remarquent que les Belges tirent mieux que d'habitude (tout le monde sait que les Belges tirent mal!); on envoie une patrouille s'enquérir de la cause du fait; on s'aperçoit que l'église est reliée par un fil; on enfonce la porte, et dans l'église on trouve le curé assis devant un téléphone et dirigeant le feu de l'artillerie belge. (*In der Kirche sass der Herr Pfarrer an einen Telephon und dirigierte die Schüsse der Belgischen Artillerie.*) On met le feu à l'église et bientôt M. le curé se balance entre ciel et terre.

autant d'atroces calomnies. Quand on pense que ces calomnies ont trouvé pour organe la bouche la plus auguste de l'Allemagne et que tous les journaux prussiens les ont répétées aux soldats allemands qui sévissaient en Belgique, comment se défendre de faire remonter plus haut la responsabilité des assassinats de nos prêtres martyrs ? Oui, à n'en pas douter, c'est après la lecture du manifeste de leur empereur et des journaux de leur pays que les officiers allemands ont vu rouge, et qu'ils ont cru remplir un devoir patriotique en passant par les armes, les membres de ce clergé perfide et inhumain, qui poussait les populations à tirer sur eux et qui sur les champs de batailles faisait arracher les yeux à leurs blessés par des filles de 14 à 15 ans.

Que le sang de nos martyrs sacrés retombe donc sur vous, ô empereur Guillaume, et sur vos têtes, journalistes, dont les mensonges ont armé le bras des meurtriers et pressé la détente de leurs fusils. Et que vous gardiez cette tache pour vous seul, ô empereur, ou que vous la partagiez avec vos complices, il n'est au pouvoir de personne de vous en laver; elle pèsera sur vous dans ce monde, elle descendra avec vous dans le tombeau, elle vous accompagnera au jour du jugement devant le tribunal de Dieu.

Godefroid KURTH

Professeur émérite à l'Université de Liège

Le
Guet-Apens Prussien
en Belgique

Avec une Préface de

S. E. le Cardinal D.-J. Mercier

Archevêque de Malines

Avant-Propos de M. Georges Goyau

— x —

PARIS

Honoré CHAMPION

5, QUAI MALAQUAIS, 5

BRUXELLES

Albert DEWIT

53, RUE ROYALE, 53.

1919

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
<i>Avertissement</i>	VII
<i>Préface de S. E. le cardinal Mercier, Archevêque de Malines</i>	XI
<i>Avant-propos de Georges Goyau</i>	XV
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. La neutralité belge depuis 1831.	7
CHAPITRE II. La Belgique à la veille de l'attentat.	23
CHAPITRE III. L'« ultimatum » allemand et la réponse de la Belgique	38
CHAPITRE IV. Comment les Prussiens essaient de justifier l'attentat	52
CHAPITRE V. La résistance de la Belgique à l'attentat prussien	91
CONCLUSION	120
APPENDICES :	
I. Comment l'Allemagne a calomnié le Gouvernement belge	129
II. Comment l'Allemagne a traité la Belgique. Nécrologe des villes et villages de Belgique	161 176
III. Comment l'Allemagne a traité le clergé belge	191
La tragédie d'Aerschot	207
